

Discours Jean-Marie CARRIER
Député provincial aux Affaires sociales et hospitalières
Solidarlon – 7 mai 2008

Mesdames,
Mesdemoiselles,
Messieurs,

Permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue dans ce salon dédié à la solidarité et aux aides sociales.

C'est avec grand plaisir, qu'au nom de la Province de Luxembourg, je suis ici aujourd'hui pour souligner l'importance de ce genre d'initiative et pour lui apporter notre soutien.

En effet, la province de Luxembourg et plus particulièrement le Département des Affaires sociales et hospitalières dont j'assume la responsabilité, encourage les lieux d'informations et d'échanges comme celui-ci où le public peut trouver des réponses à ses questions et où les professionnels peuvent se rencontrer.

C'est bien souvent dans ce genre d'activités que des initiatives nouvelles sont évoquées et/ou voient le jour.

La Province a également apporté son soutien à la parution de la nouvelle édition du répertoire social d'Arlon, outil ho combien important et nécessaire pour répertorier et renseigner tous les services et toutes les aides qui existent.

Concrètement, le Département des Affaires sociales et hospitalières est présent aujourd'hui et le sera également demain avec un stand où vous pourrez découvrir toutes les aides sociales que nous proposons.

Celles-ci touchent différents publics qui peuvent rencontrer des difficultés à certains moments de leur vie, comme les personnes âgées, les personnes handicapées, les familles ou encore les jeunes.

Le soutien peut être une prime pour supporter les frais liés à la naissance d'un enfant prématuré ou un prêt d'études ou une prime dans les frais de téléphone et de télévigilance pour les personnes âgées et handicapées ou encore des prêts complémentaires pour l'achat et la construction d'un logement.

Vous pourrez également découvrir le site Internet luxcovoiturage.be et le service garde d'enfants malades à domicile nés tous deux suite à des réflexions sur le problème de mobilité en province de Luxembourg notamment au niveau de l'accès des femmes à l'emploi et à la formation des femmes.

L'aide sociale provinciale c'est aussi le Service d'études et de documentation sociale appelé SEDS qui propose différentes choses :

- ✓ Un centre de documentation sociale équipé de bornes informatiques au sein du bâtiment provincial à Arlon qui est ouvert aux professionnels du secteur social et de la santé comme les éducateurs, les assistants sociaux, les étudiants et les professeurs,
- ✓ Le « Carrefour du Social » est diffusé à 600 exemplaires tous les trimestres auprès des professionnels du secteur social,
- ✓ Des brochures comme « Pour lutter contre l'exclusion sociale en province de Luxembourg » ou « Soins et aides à domicile » qui reprennent un peu le même principe que le répertoire « Solidarlon » mais au niveau provincial,
- ✓ Télésoc, la banque de données institutionnelles sur Internet qui donne accès gratuitement à une foule d'informations sur 10.000 institutions sociales actives en Wallonie et plus de 900 en province de Luxembourg,
- ✓ Etc.

La Province de Luxembourg est également représentée ici par le SAHMO, service provincial d'accompagnement des personnes handicapées en milieu ouvert, qui vous attend à son stand.

Je me permets de prendre deux minutes pour vous présenter les activités de ce service.

Le SAHMO propose gratuitement un accompagnement polyvalent pour personnes handicapées mentales, un accompagnement-conseil pour personnes handicapées physiques et un accompagnement spécifique pour sourds.

Le SAHMO aide aussi les personnes handicapées à vivre en autonomie (hors des institutions) dans un cadre et des conditions socialement favorables.

L'accompagnement se traduit par des conseils pour faciliter les décisions et des aides pour réaliser les différentes démarches et actes de la vie courante (logement, emploi, formations, gestion budgétaire, démarches administratives, loisirs, santé, éducation à la citoyenneté, ...).

Sous la même direction se développe également le service AUTI-LUX qui, comme son nom l'indique, vient en soutien aux personnes atteintes d'autisme.

Voilà, n'hésitez pas à aller à la rencontre des agents de la Province de Luxembourg qui se feront un plaisir de répondre à vos questions et de vous renseigner.

Je vous souhaite un salon riche en rencontres et en actions solidaires !

Jean-Marie CARRIER